

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CONTRATS DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION

Paragraphe 24 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : avril, mai, juin 2022

Nom de fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date du contrat
Facebook	146 \$	Publication Facebook – Période d'information publique sur le projet de stabilisation de la plage Rochelois à Port-Cartier	2022-06-03
Facebook	16 \$	Publication Facebook – Projet de consultation ciblée sur la réserve de biodiversité projetée d'Anticosti	2022-05-05 2022-06-03
Facebook	600 \$	Publication Facebook – Période d'information publique sur le projet de poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV à Montréal	2022-05-05
Facebook	429 \$	Publication Facebook – Période d'information publique sur le programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup	2022-05-05

Nom de fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date du contrat
Cossette Média inc.	730 \$	Avis publics, hebdomas régionaux : Le Nord-Côtier - Projet de consultation ciblée sur la réserve de biodiversité projetée d'Anticosti	2022-05-02

Les dépenses déclarées sont celles comptabilisées durant la période visée. Les taxes (TPS et TVQ) sont exclues de chaque dépense, s'il y a lieu.